

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 45 (1948)  
**Heft:** 2

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE**

---

---

**JANVIER 1948**

La Société romande est en deuil, elle a perdu son dévoué rédacteur. *M. Schumacher*, qui assumait les fonctions de rédacteur de notre journal et celles d'administrateur de la Société depuis 1915, ne s'est jamais départi un seul instant du sérieux et de l'importance de sa tâche.



† Ferdinand SCHUMACHER

C'est avec une maîtrise et une distinction remarquables qu'il a conduit et développé notre organe pour en faire le plus apprécié et le mieux rédigé des périodiques apicoles de langue française, périodique toujours plus aimé de la grande famille des apiculteurs romands, mais apprécié aussi à sa juste valeur par les lecteurs étrangers.

Fils d'un artisan, M. Schumacher fit toutes ses études à Lausanne, en pension chez un oncle où il vivait fraternellement avec ses cousines. Il fut consacré pasteur en 1895, nommé la même

année dans la paroisse de l'Abbaye. C'est dans cette vallée de Joux qu'il aimait qu'il fit également son apprentissage apicole.

En 1905, il est appelé dans la paroisse de Daillens où il exerce sa bienfaisante activité pendant 28 ans. Doué d'une grande capacité de travail, il ne tarde pas à s'intéresser à l'Orphelinat de Penthaz dont il fut le président pendant de longues années.

Grâce à son esprit d'initiative, et avec la collaboration de quelques paroissiens, il crée, à Daillens, la caisse de crédits mutuels (qui demeure une des belles œuvres sociales du canton).

M. Schumacher a pris sa retraite de pasteur en 1933 pour venir se fixer au bord du Léman.

Dès ce moment, il consacra tout son temps à la Société.

L'administration, avec toutes les correspondances qu'elle nécessite lui donnait un gros travail.

Il y avait aussi la bibliothèque dont il avait bien voulu se charger. Heureusement que dans cette partie de sa tâche il fut bien secondé par son épouse, Madame Schumacher, qui mérite et à qui va toute notre reconnaissance.

C'était un gros travail que le contrôle de la bibliothèque, surtout en hiver, les apiculteurs, s'adonnant à la lecture des ouvrages apicoles, devenaient toujours plus nombreux. M. Schumacher me disait, que souvent, il fallait prendre la charrette pour conduire les livres à la poste.

Puis il y avait le souci de faire rentrer les livres, le contrôle, la surveillance et l'entretien.

C'est surtout dans cette tâche délicate que notre ami a pu apprécier la précieuse collaboration de Madame Schumacher.

Une grave opération, subie il y a quelques années, l'avait rendu aphone. Depuis lors, il avait beaucoup de peine à s'exprimer dans une assemblée.

Les attaques injustifiées dont il a été victime lors de l'assemblée des délégués du 8 mars 1947 l'avaient bien affecté.

Ces attaques que l'on sentait dictées lui firent mal au cœur, à lui, l'homme probe et de toute confiance.

Quelle revanche, lorsque les comptes, examinés par une fiduciaire officielle, furent reconnus justes.

*Schumacher*, collègue intègre, loyal et bon, nous voulons espérer que le sillon que tu as tracé par ta longue carrière dans le comité de la Romande portera ses fruits.

Cette longue carrière de travail et de dévouement servira d'exemple à cette jeunesse impatiente d'arriver.

Tu laisses dans le cœur de tous ceux qui t'ont connu, comme dans l'esprit de tous ceux qui t'ont lu, le souvenir ineffaçable d'une figure aimée.

A. M.

Qu'il soit permis à l'imprimeur du *Bulletin d'apiculture* d'ajouter quelques lignes de reconnaissance à celui qui fut pour lui plus que le rédacteur et l'administrateur du journal, mais un collaborateur compréhensif et un ami.

Pendant plus de dix ans, nous avons travaillé ensemble sans qu'aucun malentendu ne vienne troubler nos relations.

Homme de devoir, M. Schumacher le fut jusqu'au bout. Chaque mois, avec une ponctualité remarquable, il nous communiquait le texte qui devait figurer dans le numéro du mois suivant, puis nous retournait les épreuves, nous donnait l'ordre de mise en pages, et à l'extrême minute l'ordre de tirage par téléphone. Cela en plus du travail ingrat du contrôle des abonnés. Sans compter celui du service de la bibliothèque et de tout le reste. Ce labeur, il arrivait à le faire grâce à son esprit méthodique et ordonné.



M. Schumacher, tel que nous avons l'habitude de le voir

Homme de cœur, il le fut aussi. Sa correspondance était empreinte de cordialité. En plus des renseignements à communiquer, l'on y trouvait régulièrement un mot sur la récolte, sur son rucher, sur les affaires de la Romande, sur sa santé et bien d'autres sujets. Rien ne sentait l'homme d'affaire exclusif, ni le « capitaine », mais tout respirait une ambiance cordiale de famille.

C'est aussi en qualité d'éditeur de l'*Agenda Apicole* que nous nous inclinons sur cette tombe. Nous avons encore en mémoire l'accueil chaleureux que nous fit M. Schumacher, à Daillens, et les encouragements qu'il nous donna lorsqu'il y a 27 ans, nous lui soumettions le projet du lancement de l'*Agenda*.

Et c'est encore comme ancien président de section d'apiculture — et bien des présidents en diront autant — que nous témoi-

gnons notre reconnaissance à M. Schumacher pour les précieux renseignements et conseils qu'il nous prodiguait toujours très aimablement lorsque nous étions dans l'embarras.

Merci, cher Monsieur Schumacher, de tout ce que vous avez fait pour les apiculteurs romands. Nous vous gardons un souvenir ému.

L. H.-W.

### † André OBERSON, Lausanne

décédé subitement le 2 janvier 1948. Malgré ses 62 ans, après avoir lu, étudié les œuvres de Mæterlinck, Bertrand, Alphandéry, il acheta au printemps dernier, deux ruches, et sous la conduite d'un apiculteur avisé, il fit ses premiers pas dans l'immense champ de l'apiculture. Il est bon de rappeler ici combien cet homme avait pris de peine pour s'instruire et avec quelle passion il aimait les abeilles.

Durant l'unique saison apicole que Dieu lui a donné, il se rendait chaque jour auprès de ses ruches déposées au rucher de son maître, observant les allées et venues, prenant des notes et rayonnant de joie, il racontait aux siens, à tous ses amis, ce qu'il avait vu, appris et fait. Son bonheur fut immense lorsqu'il entendit l'extracteur tourner et qu'il put remettre à son épouse et à son fils quelques pots de miel, récompense à l'apiculteur qui se donne de la peine et qui aime les abeilles et la nature.

Membre de la section de Lausanne, il appréciait le *Bulletin* pour ses articles, en particulier les « Conseils aux débutants » ; il n'avait qu'un seul regret, celui de n'avoir pas commencé plus tôt.

Dieu a rappelé à Lui cet ami qui promettait de devenir un bon apiculteur. Notre section perd un membre et son maître un ami dévoué et sincère. Nous prions sa famille, par ce modeste hommage, de trouver ici l'expression de notre gratitude et nos sincères condoléances.

A. D.

---

### *Société romande d'apiculture*

#### **Assemblée des délégués**

Cette assemblée est fixée au samedi 13 mars 1948, à Lausanne, avec l'ordre du jour statutaire et une conférence.

Comme il n'a pas été possible d'obtenir la salle habituelle au Théâtre, notre assemblée des délégués se tiendra à la *Salle du Cercle démocratique*, Café Vaudois, Place de la Riponne 1, dès 10 heures précises. *Entrée, Valentin 2.*

Dès la gare centrale, autobus N° 1, 2 ou 6. Repas à 13 heures.  
Prix : fr. 6.—, sans vin.

Des détails paraîtront dans le numéro de mars ainsi que dans les convocations que recevront MM. les présidents de section, à l'adresse de leurs délégués.  
*Le Comité.*

### **Service de la bibliothèque**

La mort soudaine de notre bibliothécaire oblige le comité à suspendre le service de la bibliothèque pour un temps indéterminé.

Le nouveau bibliothécaire, M. J. Dietrich, à Fribourg, chargé d'une revision, avisera, par le *Bulletin*, dès qu'il sera prêt à reprendre le service de notre bibliothèque régulièrement.

### *Livres en circulation*

Les livres en circulation devront être retournés pour le 15 février à Mme Schumacher.  
*Le comité.*

### **Service des annonces du „Bulletin“**

Les prix, dès le numéro de février, seront les suivants (petites annonces supprimées) :

$\frac{1}{16}$  page fr. 7.50,  $\frac{1}{8}$  page fr. 15.,  $\frac{1}{4}$  page fr. 30.—,  $\frac{1}{2}$  page fr. 60.—, 1 page fr. 100.—, page couverture fr. 110.—.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire imprimer dans le *Bulletin* du mois suivant, seront passibles d'une surtaxe de fr. 2.—.

S'adresser exclusivement à *M. Charles Thiébaud, Cormondrèche (Ntel). Tél. 6 15 25. Chèques postaux IV 1370.*

Toutes les annonces doivent être payées au compte postal. Pour celles dont remboursement devra être pris, les frais sont à la charge du destinataire.

### **Conférence apicole**

M. P. Zimmermann, Dr ès sciences naturelles, 29, avenue du Mail, à Genève, se met à la disposition des sections pour traiter le sujet suivant :

### *Reproduction et hérédité chez l'abeille*

Cette conférence, qui peut être agrémentée de projections, ne manquera pas de susciter l'intérêt des apiculteurs étant donné que l'étude de l'hérédité a fait au cours de ces dernières années des progrès considérables.  
*Le rédacteur.*



### Conseils aux débutants pour février 1948

Voici bientôt le printemps à la porte et pourtant il n'a pas encore gelé. Désorientés par le temps relativement chaud dont nous avons joui, les arbres et arbustes gonflent leurs bourgeons ; primévères et perce-neige entr'ouvrent dans les endroits abrités, leurs corolles jaunes ou blanches et déjà les merles s'essaient à siffler au haut du sapin tout proche. Drôle d'hiver. Il pleut à 2000 m. et les organisateurs des jeux olympiques d'hiver doivent se demander s'il n'y aura pas lieu de commander tout un lot de roulettes à fixer sous skis et patins. Mais d'un jour à l'autre, le temps peut changer. Février peut se faire sentir dans toute sa rigueur et nous arriver avec sa cinglante bise, ses bourrasques de neige et un froid de loup.

Depuis bien des jours il pleut, il pleut sans trêve. Les rivières si tristes et muettes cet été, ont repris leur fière allure et leur grosse voix. Un peu partout ce sont les inondations.

Cette humidité, ces épais brouillards ne sont pas l'idéal pour nos abeilles au repos. Je crois cependant que jusqu'à maintenant l'hivernage est normal : consommation moyenne de 1 kg. par mois, sorties suffisantes pour soulager les intestins, très peu de cadavres, pas de dysenterie. Nous pouvons donc espérer trouver de belles et populeuses colonies quand les beaux jours seront là.

Au rucher, toujours rien à faire, si ce n'est surveiller. Il ne peut encore être question de mettre le nez dans les ruches. A la fin du mois, les journées ensoleillées seront probablement plus nombreuses, aussi redoublons de surveillance, profitons d'observer le comportement de chacune de nos colonies pendant les heures chaudes, au moment des belles sorties.

Mon cher débutant, ce premier contact de l'année avec vos avettes doit vous permettre, par la simple observation, de deviner ce qu'il y a dans les ruches, de découvrir l'orpheline, la bourdon-

neuse. C'est surtout en fin d'après-midi, au moment où le calme renaît au rucher que les indications à recueillir sont les plus sûres. Méfiez-vous de la ruche agitée, de celle dont les abeilles continuent à se promener, à chercher lorsque partout ailleurs les trous de vol sont déserts. Il y a orphelinage presque certain.

Le temps de ces toutes premières sorties est aussi celui où la découverte, par simple observation, de la terrible *acariose* est la plus aisée. A cette époque, les abeilles fortement atteintes, c'est-à-dire celles que la maladie empêche de voler, quittent la ruche, se promènent sur la planche d'envol, agitent fébrilement les ailes, tombent, courent sur le sol, s'agrippent isolées ou par petits groupes aux brins d'herbe.

Mon cher débutant, si vous découvrez (je ne vous le souhaite pas) de vos abeilles ainsi incapables de voler, battant des ailes ou accrochées aux abords de la ruche, n'hésitez pas un instant : prenez une boîte à allumettes ou autre, mettez une trentaine de ces malheureuses à demi paralysées et sans tarder expédiez le tout à votre inspecteur des ruchers ou au Liebefeld à Berne. Hier encore, M. Valet me disait qu'un important foyer venait d'être découvert et que, cela tournait, pour de nombreux ruchers, au désastre. Profitez donc d'observer en février, car plus tard, vous ne pourrez plus, à vue d'œil, découvrir la ruche acariosée, les abeilles ne vivant pas assez longtemps pour que la maladie les prive de l'usage de leurs ailes.

Depuis quelques années dans plusieurs régions, l'un des soucis des apiculteurs est le manque de pollen. La mise en culture pendant la guerre de tous les terrains vagues a joué un bien vilain tour à l'apiculture. Cet automne nous avons remarqué que les apports de cette précieuse matière azotée avait été particulièrement faibles. La sécheresse extraordinaire de l'été en était la cause principale. Nous vous conseillons donc, mon cher débutant, si vous craigniez un déficit de pollen, de fournir à vos abeilles l'ersatz qui peut le mieux le remplacer. A cet effet, placez un vieux cadre à proximité de vos ruches, abritez-le de la pluie et des grands vents et remplissez les cellules de fraîche farine de soya. Quelques gouttes de miel serviront à attirer les abeilles qui bientôt quitteront le cadre avec de superbes pelotes.

Il reste évidemment que le meilleur ersatz ne sera jamais qu'un palliatif. Aussi, comme il est encore temps, plantez aux abords immédiats de vos ruches : crocus, perce-neige, tulipes, saules-marsaults et autres plantes à pollen. Profitez d'orner, d'agrémenter votre rucher. Quelle joie sera la vôtre en voyant vos abeilles se rouler dans ces fleurs à la recherche de cette fine poussière dorée et rapporter ces belles culottes qui donnent une si drôle d'allure aux butineuses rentrant à la ruche.

Avez-vous pensé à préparer quelques cadres munis de sections. Leur montage est long et délicat, aussi n'attendez pas que le moment de les mettre dans les hausses soit venu pour y songer. Ayez soin de les amorcer avec de la cire spéciale extra mince et transparente. Songez aussi à la prochaine campagne apicole, à la nouvelle ruche que vous voulez peupler, aux essais d'élevage ou autres ; avez-vous le matériel indispensable ? Si non, passez votre commande sans tarder à votre fournisseur qui sera enchanté de vous servir et pourra soigner son expédition.

Février est donc le mois où l'apiculteur retrouve un peu ses abeilles. Les belles sorties nous disent que le renouveau ne saurait tarder, aussi ne manquons pas une occasion d'aller entendre la joyeuse chanson de nos abeilles.

Gingins, 19 janvier.

M. Soavi.

### **Assurance vols et déprédations de la S.A.R.**

Les apiculteurs insuffisamment renseignés sur le fonctionnement de notre assurance vols et déprédations, sont invités à lire les *Statuts de la caisse d'assurance*, statuts faisant suite à ceux de la Société romande qui ont été remis à chacun en 1945, et de bien vouloir prendre note qu'ensuite des décisions prises par l'Assemblée des délégués de mars 1947, les articles 3 et 9 principalement, ont subi les importantes modifications suivantes :

*Art. 3.* — La garantie de la Romande est limitée à fr. 150.— par ruche et à fr. 3000.— par par cas et par membre au maximum, sans participation du lésé. Il ne sera toutefois pas payé d'indemnité inférieure à fr. 20.—

*Art. 9.*— La prime de base de fr. 1.— pour tous les membres est comprise dans la cotisation à la Romande. Sont ainsi assurés au 100 % tous les ruchers de 1 à 10 ruches.

*Surprimes.* — Pour donner satisfaction aux possesseurs de ruchers de plus de 10 colonies, qui désirent aussi être assurés au 100 %, les surprimes suivantes sont prévues :

1 fr.	de 11 à 20	ruches
2 fr.	de 21 à 30	»
3 fr.	de 31 à 40	»
4 fr.	de 41 à 50	»
5 fr.	de 51 et plus	

Ces surprimes seront versées au plus tard pour le 1er janvier de chaque année au compte de chèques postaux II 14447, à l'adresse du préposé aux assurances.

Nous avons annoncé dans le *Bulletin* d'octobre qu'un formulaire de chèque serait encarté dans le *Bulletin* de décembre ; pour

raison d'économie, le comité y a renoncé. De ce fait, pour cette année, l'encaissement des surprimes subira un peu de retard. Nous invitons les apiculteurs qui n'ont pas versé les surprimes à faire leur versement sans tarder.

Nous rappelons encore que les surprimes sont facultatives, mais ceux qui les verseront seront assurés au 100 % ; tandis que les autres, en cas de sinistre, seront indemnisés selon les principes de la sous-assurance.

Ainsi un membre possesseur de :

11 à 20 ruches	ne toucherait que	la $\frac{1}{2}$	du dommage
21 à 30	»	le $\frac{1}{3}$	»
31 à 40	»	le $\frac{1}{4}$	»
41 à 50	»	le $\frac{1}{5}$	»
etc., etc.			

Ces réductions, conséquence de l'assurance incomplète, engageront certainement les apiculteurs à verser les modestes surprimes admises par l'Assemblée des délégués.

*N. B.* — Si les sections veulent avoir un contrôle de l'assurance de leurs membres, elles ont le loisir de faire un versement global en indiquant au préposé les noms des apiculteurs et le nombre de leurs ruches.

*Le comité.*

### **Communication de la section „Maladies des abeilles“ du Liebfeld**

*Dr O. Morgenthaler*

a) *Acariose : Nouveau règlement des envois.* — L'acariose ne peut en aucun moment de l'année être mieux décelée qu'en février et mars par les sorties de nettoyage, de propreté. Les abeilles qui, à ce moment, tombent sur le sol, doivent être envoyées au Liebfeld. Dans les régions suspectes, les sociétés devraient organiser un contrôle durant les premières sorties des abeilles. Idée très intéressante et pas difficile à réaliser avec un peu de bonne volonté.

Nous ne voyons pas la nécessité, ni l'intérêt qu'il y a de prélever des abeilles apparemment saines, ne présentant aucun signe extérieur de maladie, et de les envoyer à l'analyse.

A la place de perdre du temps pour ces analyses de peu de valeur, nous préférons faire des recherches sur les abeilles des colonies mortes au cours de l'hiver ou même en bonne saison. De toute colonie morte, le Liebfeld devrait recevoir un échantillon. Que les apiculteurs et les inspecteurs de ruchers se le disent. Nous désirons consacrer plus de temps pour des essais importants sur l'efficacité des remèdes. Pour cela, il importe d'avoir plusieurs centaines d'abeilles des colonies en examen avant de juger de

l'effet du remède, de proposer la levée du ban et avec assurance pouvoir délivrer un certificat de santé.

*Nous nous permettrons désormais*, pour les raisons que nous vous avons exposées, *de retourner à l'expéditeur les envois massifs d'échantillons* pris au hasard, sans raison valable. Nous servirons mieux ainsi la cause des maladies.

b) *Noséma*. — Pour le noséma, comme aussi pour toutes les autres maladies des abeilles, du couvain et des reines, nous n'apportons aucune modification aux règles adoptées jusqu'à présent, car ces recherches nous prennent en général moins de temps que celles concernant l'acariose. D'une façon générale, tous les cas suspects nous seront adressés comme par le passé. Nous recommandons d'adjoindre à l'envoi une courte lettre explicative.

c) *Contrôle des miels*. — Là également, nous demandons aux apiculteurs d'observer une règle pour les expéditions d'échantillons.

Si l'on soupçonne qu'il y a fausse déclaration de provenance du miel (miel étranger), les échantillons seront adressés comme avant ; également si l'apiculteur croit avoir récolté un miel spécial. Mais en ce qui concerne les analyses de pollen, il ne nous est, pour le moment, plus possible de faire les analyses des échantillons des miels que nous envoient les apiculteurs ainsi que les commissions de contrôle pour déterminer les principales plantes mellifères d'une région. Nous regrettons cette restriction, mais nous espérons pouvoir reprendre et conserver cette activité (analyses des miels).

Pour les analyses chimiques, le contrôle des denrées alimentaires et le chimiste cantonal sont seuls compétents.

*Analyses des cires*. — Dans ce domaine, notre autorité en matière de contrôle n'est pas encore réglée de façon satisfaisante. Nous envisageons de mettre la cire gaufrée dans la catégorie des produits auxiliaires de l'agriculture, pour les recherches desquels il y a des règles déterminées, précises. Nous entrerons en relations avec les maisons que cela concerne.

### **Rapport de l'inspecteur cantonal sur l'état sanitaire des ruchers du canton de Neuchâtel en 1947**

Malgré notre excellente organisation de la lutte contre les maladies des abeilles, malgré le travail des autorités sanitaires cantonales et des inspecteurs de ruchers, les résultats obtenus, tout en étant réjouissants, pourraient être meilleurs encore. La faute en est à l'inertie qu'on rencontre chez un trop grand nombre d'apiculteurs. Certes des progrès ont été réalisés, le traitement préventif est devenu une règle chez bon nombre d'apiculteurs soucieux de la santé de leurs abeilles, la déclaration des ruches péries et l'analyse microscopique des abeilles mortes ont fait découvrir plusieurs foyers de maladies infectieuses, mais dans les mesures que nous prenons et dans les conseils que

nous donnons pour lutter plus efficacement, nous rencontrons encore beaucoup d'opposition. Les causes de cette opposition sont multiples : l'indifférence, le manque de connaissances sur l'évolution et la propagation de la maladie, le manque de temps, le rucher est trop éloigné du domicile de l'apiculteur, la négligence ou les déboires obtenus par un traitement appliqué dans de mauvaises conditions. Il est certain que l'application du traitement Frow peut être dans certains cas la cause de la perte de colonies ; en réalité ce n'est pas le remède lui-même qu'il faut incriminer, mais les conditions du moment ou l'état de la colonie. Et c'est ce qu'on a le plus de peine à faire admettre à l'apiculteur. Et pourtant malgré quelques pertes isolées, qu'on soit bien persuadé que le remède de Frow nous a préservés de la ruine complète de nos ruchers. Persévérons donc dans la lutte entreprise.

### *Inspections 1947*

Les 21 inspecteurs régionaux ont visité 958 ruchers comprenant 7541 colonies se répartissant comme suit (les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1946) :

	<i>Ruchers</i>	<i>Colonies</i>
Côte neuchâteloise	284 (288)	2234 (2070)
Val-de-Travers	187 (191)	1342 (1358)
Val-de-Ruz	154 (153)	1230 (1100)
Montagnes neuchâteloises	231 (246)	1898 (1894)
Béroche	102 (101)	837 (916)
<i>Total</i>	<u>958 (979)</u>	<u>7541 (7338)</u>

Les frais relatifs à l'inspection réglementaire du printemps se montent à fr. 1727.— pour 78 ½ journées de travail. L'augmentation par rapport à 1946 (fr. 1404.—) provient du fait que les honoraires des inspecteurs ont été augmentés de 20 %. L'heure est payée actuellement fr. 2.20. Il faut ajouter à ces fr. 1727.— la somme de fr. 310.60 pour travaux supplémentaires tels que prélèvements d'abeilles, dans les régions contaminées, destruction de ruches loqueuses, désinfections, visites des ruches péries, envois des abeilles mortes au Liebefeld, etc.

Nous avons envoyé des centaines d'échantillons d'abeilles à l'établissement de bactériologie du Liebefeld et nous nous faisons un devoir de remercier le Dr Morgenthaler et ses collaborateurs pour leur extrême obligeance ainsi que pour les judicieux conseils qu'ils ne cessent de nous donner. C'est à ces savants et précieux collaborateurs que nous devons les résultats obtenus jusqu'ici dans la lutte contre les maladies des abeilles.

Des chiffres donnés dans le tableau ci-dessus, nous pouvons déduire que la situation n'est pas mauvaise ; malgré la diminution des ruchers, 21 par rapport à l'année dernière, partout le nombre des colonies a augmenté sauf à la Béroche, dim. 79 unités, et au Val-de-Travers, dim. 16 unités. Dans le canton, le nombre des colonies est en augmentation de 203 unités. La diminution des ruchers est probablement la conséquence de plusieurs mauvaises années apicoles et peut-être aussi du redressement du rationnement en sucre. Quant à l'augmentation du nombre total de colonies, elle résulte de ce que l'office de ravitaillement a autorisé l'octroi de sucre pour les essaims, mais elle est aussi l'indice que notre cheptel apicole est satisfaisant et que les épidémies n'ont pas trop décimé nos ruchers.

Le cas de la Béroche avec sa perte de 79 colonies nous montre une région fortement contaminée par l'acariose ; grâce au dévouement et à la compétence de l'inspecteur adjoint, M. Porret de Fresens, toutes les ruches de la région ont subi le traitement au Frow et aux vapeurs de soufre. Malgré cela, il reste encore quelques ruches acariosées, car la maladie est tenace et il faut plusieurs traitements pour extirper complètement les acaras qui occupent le

fond des trachées. Je souhaite que les efforts de M. Porret soient récompensés et que les apiculteurs de la Béroche lui seront reconnaissants.

*Maladies constatées en 1947*

*Sacbrood.* — Quelques cas isolés ont été constatés à Neuchâtel, au Locle et à Montmollin.

*Mal de mai.* — Cette maladie aux causes multiples, due au butinage sur des plantes vénéneuses pour les abeilles, n'a pas été mentionnée cette année dans notre région.

*Noséma.* — Presque toutes les analyses du Liebfeld ont mentionné la présence de spores de noséma dans le tube digestif des abeilles examinées ; mais il ne semble pas qu'il faille lui attribuer la perte de colonies. Cette infection ne paraît pas très virulente cette année.

*Dysenterie.* — Elle a sévi dans plusieurs ruchers dont un en particulier a été complètement anéanti (une vingtaine de colonies) ; les abeilles ne montraient aucun indice de maladie infectieuse ; cette mortalité provenait de ce que l'apiculteur avait nourri beaucoup trop tard ; les abeilles n'avaient pas operculé le sirop dans les cellules et celui-ci avait fermenté.

Dans leurs visites, les inspecteurs ont également constaté plusieurs colonies mortes de faim, et ce sont en général les meilleures.

*Acariose.*

*Répartition des foyers dans le canton*

Les chiffres qui suivent les noms des localités indiquent le nombre de ruchers infectés.

<i>Neuchâtel</i>	<i>Boudry</i>	<i>Val-de-Ruz</i>	<i>Val-de-Travers</i>	<i>Mont. neuchât.</i>
Neuchâtel 1	Boudry 3	Coffrane 1	Travers 5	Martel-Dernier 1
Lignièrès 3	Bôle 2	Gen./Cof. 1	Couvet 3	Chaux-de-Fds 3
Landeron 2	Corcelles 1		Fleurier 2	Le Locle 1
Cressier 1	Cormondr. 1		Boveresse 2	
Marin 1	Peseux 2		Côte-aux-Fées 4	
St-Blaise 1	Bevaix 2			
	Gorgier 2			
	St-Aubin 1			
<b>Total</b> 9	14	2	16	5

Total dans le canton : 46 ruchers infectés.

En 1946, il y en avait 50. On peut espérer qu'après les traitements effectués, le nombre diminuera l'année prochaine, à condition qu'on traite partout, même dans les régions non infestées.

*Loque américaine.*

La Côte-aux-Fées	2 colonies détruites
Mont de Boveresse	1 » »
Le Locle	1 » »

*Loque européenne.*

La Côte-aux-Fées	3 colonies détruites
Gorgier	2 » »

*Total* 9 contre 15 en 1946

Nous sommes heureux de constater une sensible amélioration de la situation ; cela nous encourage à persévérer et à continuer d'appliquer une méthode énergique, c'est-à-dire la destruction par le feu de toute colonie présen-

tant les premiers symptômes d'infection ; cela exige une surveillance constante de la part des inspecteurs régionaux que je me fais un plaisir de remercier ici.

*Indemnités.* — Les indemnités payées aux propriétaires de ruches pour 10 colonies détruites se montent à fr. 538.— contre fr. 816.— en 1946, soit en moyenne fr. 53.80.

En terminant ce rapport, nous remercions tous ceux qui travaillent avec nous pour maintenir en bonne santé nos abeilles : le vétérinaire cantonal, le président et les membres de la C.C.A., les inspecteurs régionaux. Je veux rendre un dernier hommage à la mémoire d'un inspecteur consciencieux, M. Ernest Nicole de Peseux, qui vient d'être enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis. Il a travaillé plusieurs années au Val-de-Ruz et s'apprêtait à reprendre un poste d'inspecteur à Peseux en remplacement de l'inspecteur démissionnaire.

Je tiens également à remercier bien vivement les inspecteurs qui nous quittent après bien des années passées au service de la collectivité, à savoir MM. A. Lauber de Bevaix, G. Vonlanthen de Peseux, A. Fahrny du Locle et H. Matthey du Locle.

Le Crêt-du-Loche, décembre 1947.

*L'inspecteur cantonal des ruchers :*  
Dr Ch. E. PERRET.

## **Doit-on ou non déranger souvent les abeilles ?**

*(Suite et fin.)*

Dans les classes de la population existe donc un ordre remarquable et un groupement qui, s'il n'est pas d'une séparation géométriquement sévère, étant donnée la mobilité individuelle de chaque membre, ne peut quand-même être désorganisé impunément.

Le même ordre de choses existe quant au groupement du couvain. Celui-ci a pour point de départ le centre de la ruche, donc pas le milieu de la ruche, mais bien du corps occupé momentanément par les abeilles. De ce point, le développement se poursuit en spirale ; la reine étend ses cercles de plus en plus suivant la température, la récolte, la force de la ruche ; mais toujours elle revient à son point de départ en pondant sur tout le parcours, à l'aller et au retour, sur chaque rayon. De cette façon, le nid à couvain s'agrandit insensiblement de la manière la plus économique et la plus propice à son développement. Là où la reine pond des œufs, de jeunes abeilles viennent de quitter leurs cellules ; les premiers trouvent donc de suite d'abord un foyer de chaleur indispensable à l'incubation, car les jeunes abeilles sont des productrices actives de chaleur ; elles-mêmes trouvent sur place à contenter leur besoin naturel de « couvrir ». Et quand la larve sera éclosée, l'abeille couveuse aura gravi également un échelon des multiples travaux qui l'attendent : elle sera devenue nourrice. L'une et l'autre, la larve et l'abeille nourrice, vieillissent physiologiquement en même temps. L'abeille nourrice ne produit plus les mêmes sucs ; leur composition doit naturellement suivre le cours du développement physiologique des organes. L'abeille doit devenir,

d'un membre intérieur d'un organisme, un membre extérieur. La période entre ces deux extrêmes doit être riche en changements dans ses besoins et dans ses penchants.

La larve de son côté, tel le nourrisson, exige, dans les premiers jours de son existence, une nourriture absolument légère et pourtant très substantielle, car elle doit présider au développement fondamental de tous ses organes. Parallèlement à la formation du corps et à son degré de résistance, la nourriture doit de plus en plus s'affermir et préparer l'organisme à s'adapter à celle que la nature lui destine. Entre les jeunes abeilles et les larves, existe un développement parallèle; la nourriture différente que l'abeille nourrice produit à mesure qu'elle vieillit physiologiquement, correspond toujours aux différentes phases exigées dans la nourriture par la larve en croissance. Ainsi, dans les premiers jours, l'abeille nourrice produit une nourriture complètement digérée et parfaitement assimilable, qu'on appelle « le chyle ». C'est cette nourriture très substantielle qui donne l'essor au développement de la larve. En vieillissant, le produit de l'estomac perd de sa bonification, en ce sens qu'il n'est plus si facilement assimilable, sa digestion étant de jour en jour moins parfaite. De son côté, la larve a atteint ce degré de croissance où les organes, ayant acquis force et puissance, sont devenus aptes au travail de la digestion.

Quel désordre doit-il résulter maintenant, si l'apiculteur, par ses manipulations malheureuses, bouleverse non seulement les classes déjà formées de la ruche, donc les abeilles, mais aussi le nid à couvain, en l'agrandissant mal à propos ou en changeant les rayons *ad libitum* ! Ne l'oublions pas ! Tout rayon qui interrompt brusquement la suite naturelle du développement du couvain est de même un frein à l'extension naturelle et agit sur l'organisme comme un corps étranger. Si, chez les abeilles, un corps étranger ne trouble pas l'organisme jusqu'à en empêcher le fonctionnement, c'est que celui-ci possède une faculté d'accommodation extraordinaire ; mais encore une fois, on ne viole pas impunément les lois de la nature, ce que plus d'un apiculteur, s'il voulait être franc, pourrait appuyer de son expérience !

*Tresch.*

### Réponse à Monsieur Wunenburger

Etant donné la forme que M. Wunenburger a cru devoir employer dans ses considérations relatives à mon article « La loque américaine est-elle vaincue ? », je me vois contraint de répondre en disant :

1. que j'ai écrit mon article au mois de février dernier et que, lorsque je l'ai fait, je n'ai pas pensé une seconde à celui de M. W., mais à ceux de journaux étrangers très répandus chez nous ;

2. que celui-ci n'était qu'une *mise en garde* destinée aux personnes non averties, que son texte le laissait assez comprendre et que je n'ai pas omis des faits essentiels ;
3. que les mots mal orthographiés sont des fautes d'impression et que je les ai signalées moi-même (voir errata, page 449 du *Bulletin*) ;
4. qu'en se référant à son article paru dans les *Bulletins* de juillet et août 1946, M. W. m'oblige à le lire et qu'en ce faisant j'y découvre une erreur fondamentale capitale : le bacille *alvei* n'est pas le bacille pathogène de la loque américaine ; c'est le bacille *larvae* qui en est le grand responsable. En outre, le texte publié par M. Holst concerne le bacille *larvae* et non le bacille *alvei* (v. *Bulletin* de mars 1946, page 97) ;
5. que, quoique simple apiculteur, je crois avoir tout de même quelques notions de l'anatomie de l'abeille ;
6. que je n'ai fait qu'effleurer légèrement la question des antibiotiques en faisant surtout une image et que je voulais donner à entendre que les recherches continuaient et qu'avec la streptomycine un pas en avant avait encore été fait, mais que pour l'instant, on ne pouvait même pas les prendre en considération pour essayer de combattre les maladies des abeilles. J'ai donc laissé la porte largement ouverte à toutes les suppositions. Une phrase traduit mal ma pensée : j'aurais dû dire : « Parce qu'il détruit probablement les streptocoques », et non : « Probablement parce qu'il a le pouvoir... » ;
7. qu'il y a dans le commerce des comprimés de pénicilline pour administration par voie bucale qui peuvent être conservés à la température d'une chambre un temps limité, — donc pas besoin de frigo dans ce cas — et que des apiculteurs, non avertis, pourraient être tentés de les essayer pour traiter les maladies des abeilles notamment la loque américaine ;
8. que je constate aujourd'hui que le Dr Moreau aurait, au cours d'observations de laboratoire, découvert une moisissure qui semblerait s'opposer à la pullulation du bac. *larvae* (v. *Bulletin* de décembre 1947, page 437) ;
9. que je n'ai nullement anticipé en abordant la question de la sulfamidorésistance ; M. le Dr Moreau va beaucoup plus loin que moi (v. *Bulletin* de mai 1947, pages 157 et 158). Pourquoi M. W. y inclut-il la loque européenne, alors que tous les essais pour la combattre avec des sulfamides n'ont donné que des résultats négatifs ?

*En marge* : Je continuerai à mettre les apiculteurs en garde

tant qu'il n'aura pas été prouvé par des autorités officielles que la loque peut être vaincue par l'emploi d'agents capables de détruire bacilles et *spores*, où qu'ils se trouvent dans la ruche.

L. M.

(*Réd.*) Malgré tout l'intérêt que présentent ces questions, nous croyons devoir clore cette discussion, quitte à la reprendre quand on sera mieux renseigné sur l'efficacité de remèdes sur lesquels on avait fondé de trop grandes espérances.

### Des secrets

(*Suite du Bulletin No 1*)

Depuis bien des années, Louis avait repris le domaine paternel et le rucher, mais il ne s'était pas attaché bien profondément à ses abeilles ; il n'avait pas subi les influences de ce feu sacré dont sont atteints les vrais apiculteurs. Cependant, le contact d'Auguste, la valeur de ses conseils prouvée par le succès attisèrent en lui le désir d'en savoir davantage ; dès l'automne dernier, Louis chercha la compagnie de cet ami et en cet après-midi du dimanche 21 décembre, nous le trouvons dans la chambre bien chaude d'Auguste. alors qu'au dehors le froid règne et les flocons blancs voltigent, descendent lentement sur l'immense tapis ouaté.

Il y vint, sans doute, pour parler d'abeilles, pour entendre des avis sûrs et convaincants. Il lui pressait d'avoir plus de détails sur ce fameux sirop. Après que nos deux hommes eurent mis en action leurs bouffardes, la conversation roula sur le thème suivant :

— Auguste, tu voudras bien me dire la façon d'administrer ce sirop.

— Bien, mon cher, je t'ai dit qu'il purgeait. Il faut donc dans la mesure du possible, le donner lorsque les abeilles peuvent sortir, c'est-à-dire les veilles de beaux jours. Aux colonies fortes, bien au chaud, tu peux sans crainte le donner à partir du 10 mars, pour les moyennes, occupant moins de sept grands cadres, attends jusque vers le milieu d'avril et pour les faibles pas avant le premier mai.

— Il faut donc visiter les colonies déjà au début de mars, pour connaître leur force.

— Mais non, Louis, ce serait une très grave erreur. Tu n'as qu'à examiner le trou de vol, pour savoir.

— Par le trou de vol ! On ne peut voir l'intérieur d'une ruche par le trou de vol.

— Evidemment non, mais sache que le trou de vol donne de très précieux renseignements ; en l'examinant de près on peut se rendre compte de la force de la colonie, de son état, etc., etc. Je te donnerai des détails, sur ce point, une autre fois.

— Bon... bon, merci ; je reviendrai Auguste... je reviendrai.

— Puis, mon cher Louis, apprends qu'il ne faut jamais visiter une colonie avant le quinze avril, sans l'avoir au préalable stimulée. Ce serait une grande imprudence qui risquerait fort de rendre ta ruche orpheline.

— Pour quelles raisons ?

— Louis, tu as encore beaucoup à apprendre. En mars, les abeilles sont encore groupées ; elles forment encore une boule compacte, au milieu de laquelle la reine a pourtant déjà pondu quelques centaines d'œufs. Cette boule ne doit pas être disloquée, désorganisée par une visite intempestive. Elle doit peu à peu se défaire par l'activité des abeilles qui reprend dès les premières chaleurs. La nature, l'esprit de la ruche le veulent ainsi ; il ne faut pas contrarier la nature, mais l'aider en se rappelant les principes essentiels.

Si au début de mars, tu visites, sans autre, ta colonie, la boule sera rompue de force, la reine pondra dans des cellules non préparées ; elle risque fort d'être malmenée, puisqu'elle n'aura pas suivi l'esprit de la colonie. As-tu compris Louis ?

— Ça vient difficile, Auguste. Tu me répéteras cela une prochaine fois. C'est plus compliqué que je le pensais.

— C'est bien ainsi Louis, et si des colonies deviennent orphelines après la première visite, il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'orphelinage. Lorsqu'au printemps tu nourris artificiellement, les abeilles se réveillent, elles pensent au renouveau, le stimulant augmente la chaleur du groupe qui alors s'étend peu à peu. Les abeilles préparent de nouvelles cellules plus éloignées du centre et la reine peut étendre normalement sa ponte, l'activité s'est alors généralisée et il y a moins de danger de visiter la colonie si la température extérieure le permet.

Il n'y a cependant rien qui presse, Louis, d'ouvrir une ruche dont la marche a été constatée normale, par le trou de vol ; ce n'est pas urgent, attends, laisse tes abeilles tranquilles, ne désorganise pas inutilement ta colonie. Tu peux te contenter de voir si les derniers rayons contiennent des provisions. Les abeilles savent fort bien qu'elles ne doivent pas être dérangées avant le renouveau ; elles sont alors plus agressives. Plus une colonie est faible, plus il faut attendre pour la stimuler et la visiter à fond.

Tu comprendras mieux maintenant l'importance d'avoir des colonies très fortes au moment de la mise en hivernage, cela permet de les réveiller plus tôt au printemps, de les mettre à point pour la grande récolte ; enfin de réussir. C'est aussi pour arriver à ce résultat que je change mes reines en juillet ; les jeunes remontent mes colonies pour l'hivernage.

— Auguste, voilà bien des choses que j'ignorais.

— Je te l'avais bien dit, mon ami, nous viendrions bien aussi vieux que Mathusalem, que nous aurions encore beaucoup à apprendre et à dire, moi-même je ne sais rien en regard de tous les mystères de la création ; il n'est pas permis à l'homme d'arriver à la perfection, sur cette terre où nous ne sommes qu'en passage. D'ailleurs, le progrès poussé à l'extrême, dans certains domaines, risque bien de détruire l'humanité et de hâter la fin du monde.

— Et ce sirop, Auguste, continue... continue.

— J'avais oublié de te recommander d'ajouter du miel au sirop, alors qu'il est encore chaud, environ un kilo, pour cinq kilos de sucre, pour éviter la cristallisation et aussi pour améliorer l'ordinaire. Il ne faut pas seulement demander aux abeilles il faut également donner et du bon. Le sirop au sapin blanc additionné de miel est délicieux, les abeilles le savent.

Pour les dix premiers jours, au printemps, donne environ un litre par colonie, en cinq ou dix fois ; les premières doses données tièdes n'excéderont pas un décilitre. Il est parfois utile d'en laisser tomber quelques gouttes sur les cadres pour attirer les abeilles.

Pendant les dix jours suivants, les doses peuvent être portées à deux et même trois décilitres. Durant cette période, la colonie aura probablement été visitée. En cas d'insuffisance de provision, la dose peut encore être augmentée ; évite de trop donner pour ne pas engorger le couvain, ce qui aurait pour effet de ralentir la ponte au lieu de la favoriser.

Dès que les apports de nectar et de pollen sont d'une certaine importance, la colonie doit être à point et ne doit plus recevoir de nourriture artificielle, mais au besoin du miel pur. L'apiculteur n'est pas digne de ce titre s'il nourrit ses abeilles au sucre durant la récolte ; le miel vendu doit être pur et non additionné de sucre, soyons consciencieux et corrects, *le bien mal acquis ne profite jamais*.

— Je te remercie infiniment, Auguste, je ne veux pas abuser de ta bonne volonté. Je reviendrai, si tu le permets. Au revoir.

— Reviens, Louis, il fait si bon parler d'abeilles. Au revoir.

(*A suivre.*)

*Bourdon.*

### **La page de la femme**

L'année dernière, une recette relevée dans un vieil almanach du jardinier, datant de 1858, m'avait permis de vous donner la manière de procéder pour semer des plantes délicates dans des coquilles d'œufs qui remplacent avantageusement les godets des jardiniers. J'en ai fait l'essai et mes premières expériences m'ont procuré un grand plaisir. La grande difficulté réside dans l'obtention de la terre de bruyère dont il faut remplir les coquilles et c'est précisément cette terre qui m'a manqué. On peut en trouver

chez les jardiniers qui la font venir de France par ballots. Comme il m'a été difficile de m'en procurer à temps voulu, je l'ai remplacée par de la fine terre noire criblée, mais le résultat n'a pas été concluant pour certaines graines.

Vous savez certainement, chères apicultrices, que la terre de bruyère est cette terre noire, formée par la décomposition lente des feuilles et des rameaux qui se mélangent aux débris des herbes et des mousses ayant poussé sous la bruyère ; cette terre peut être sableuse ou tourbeuse, on l'extrait des landes pour la livrer au commerce. Les jardiniers et horticulteurs l'emploient pour la culture en serre et même en plein air de certains végétaux parce qu'elle est très riche en humus. Avant de l'utiliser, il faut la cribler pour la débarrasser des racines et des tiges qui s'y trouvent habituellement mélangées.

En relisant mon précieux almanach, je constate qu'il est possible de faire soi-même du terreau artificiel qui n'aura certainement pas toutes les qualités de la vraie terre de bruyère, mais qui y suppléera sans trop d'infériorité.

Pour fabriquer ce terreau, il faut ramasser des feuilles de chêne ou de châtaignier, les faire sécher et les pluvériser ensuite ; mêler ces débris à une certaine quantité de sable. Pour pulvériser les feuilles, il suffit de les étendre par temps froid sur un sol bien propre, les mouiller et les abandonner à elles-mêmes ; lorsqu'elles sont gelées, les battre au fléau qui les réduit immédiatement en poudre. Mêler cette poussière à du sable maigre ou du sablon pur, à défaut, de sable privé pour ainsi dire de parties terreuses, on peut employer du sable de rivière (le sable du Rhône, par exemple) mais pas du sable de rivière à sol calcaire ; la proportion de sable varie suivant le genre de plantes que l'on doit cultiver. Le point important dans cette fabrication consiste à ne laisser fermenter ni les feuilles entières ni leurs débris. Lorsque ces parties entrent en fermentation, elles perdent leur acidité et leur tanin nécessaires à la réussite, puisque l'on sait que la terre de bruyère naturelle se compose de sable et de terreau acide résultant de la décomposition imparfaite de végétaux. Un fait aussi qui mérite d'être signalé : vous vous êtes certainement trouvées inquiètes au sujet de vos semis printaniers et de vos arbres en fleurs, chargés de promesses ! Or, il a été observé que les arbres fruitiers plantés le long des routes donnaient chaque année une récolte de fruits, plus ou moins abondante ; la poussière recouvrant les fleurs serait une protection efficace contre le gel dévastateur de nos vergers et de nos jardins, au dire de ceux qui se sont donnés la peine d'étudier ce phénomène. Ceci admis, pourquoi n'essayerions-nous pas ce procédé si simple qui consiste à répandre de la poussière sur nos arbres en fleurs et nos délicats se-

mis quand il y a danger de gel nocturne au printemps ? Une poudreuse ou simplement la main suffiraient pour cette opération ; toutes les matières sèches réduites en poudre, telles que les cendres de bois, sciure de bois, sable fin, terre très sèche, poussière de froment, de seigle, de sarrasin, etc., peuvent être employées ; les molécules de ces poussières sont un abri certain pour les fleurs délicates. On voit donc que le moyen de préservation de nos plantes est à la portée de tout le monde et n'occasionne pas une dépense bien grande, mais demande seulement un peu de patience et d'amour pour cette nature si belle. Faites donc des essais, chères apicultrices amies, et donnez-nous les résultats de vos efforts dans la « Page de la femme ».



*Activité des stations de fécondation en Suisse alémanique  
au cours de l'année 1947*

Au cours de l'année 1947, il a été expédié par 1536 apiculteurs (1355 en 1946) aux 166 stations de fécondation existant en Suisse alémanique 15,869 reines (14,888 en 1946). Sur ce nombre, 13 mille 136 majestés ont été fécondées, ce qui représente du 82,8 % contre 83,1 % en 1946.

*Contrôle du miel en 1947*

Il ressort du rapport de M. A. Lehmann, chef du contrôle du miel de l'Association suisse des Amis des abeilles, qu'en 1947 le contrôle du miel a été effectué dans 18 cantons comprenant 25,630 apiculteurs groupés en 134 sections.

Voici la situation par rapport à 1946 :

Année	Sociétés contrôlées	Membres		Récolte total kg.	Récolte moyenne par col. contr.
		total	contrôlés		
1946	107	25,337	4,273	512,244	6.22 kg.
1947	72	25,630	2,128	239,936	5.55 kg.

*Etat des maladies contagieuses des abeilles en Suisse  
pendant l'année 1947*

	Ruchers	Colonies	Dont malades
Acariose	204	2239	1184
Loque américaine	32	288	88
Loque européenne	47	610	154

*A propos du 1er congrès national des apiculteurs italiens*

Comme annoncé dans le *Bulletin* de novembre 1947, le premier congrès d'après-guerre des apiculteurs italiens s'est tenu les 25-27 octobre à Ancona.

La Suisse y était représentée par M. le Dr Morgenthaler, dir. de l'institut fédéral du Liebefeld et M. le Dr Felice Foglia, du Tessin. A l'issue de cet important congrès, dont le succès a été complet, la délégation suisse s'est arrêtée à Bologna pour y visiter l'institut national d'apiculture ainsi que l'institut d'entomologie de l'université.

*Le commerce des paquets d'abeilles en U.R.S.S.*

Un grand nombre de paquets d'abeilles sont envoyés des Etats du sud et de l'est vers ceux du centre et du nord. En tout, 15,000 paquets d'abeilles ont été expédiés par poste ou par avion. Les paquets d'abeilles provenant des régions de Krasnojarsk et de Stawropol dans le Caucase, ont parcouru plus de 1000 km., les abeilles ont très bien supporté le voyage et se sont rapidement habituées à leur nouvelle résidence.

*Les causes de l'essaimage*

Nous lisons dans la *Gazette Apicole*, sous la plume de l'Ami des abeilles que, contrairement à ce que l'on prétend, il n'y aurait aucun rapport direct entre chaleur et essaimage et que le manque de place ne saurait, à lui seul, non plus, le provoquer. Pour lui, le « réflexe » essaimage serait déclenché en premier lieu par l'âge de la reine, ensuite par un caractère héréditaire constant ou réapparaissant subitement à la suite de croisements de races.

*P. Zimmermann.*

**Rectifications**

L'ouvrage *L'abeille et son travail*, annoncé dans notre numéro de janvier (page 27) s'obtient facilement à Lausanne, aux Editions de la Panthère, 11, Boul. de Grancy.

\*

L'article paru dans le numéro de janvier 1948 : « Le miel à travers les siècles » avait pour auteur M. Wunenburger, Brent sur Clarens.

*Schumacher.*

## Le Comptoir suisse de Lausanne prépare l'avenir

Après le succès du 28<sup>me</sup> Comptoir suisse, qui a vu affluer plus de 600,000 visiteurs, les organisateurs sont au travail pour que le 29<sup>me</sup> Comptoir suisse, fixé du 11 au 26 septembre 1948, soit digne de sa renommée.

En attendant l'édification des nouveaux bâtiments permanents, dont les projets sont actuellement à l'étude, une halle supplémentaire sera construite sur la place de Beaulieu. Elle permettra d'augmenter le secteur réservé à l'agriculture, d'accueillir quelques-uns des 237 exposants refusés pour manque de place en 1947 et de présenter au public certaines nouveautés intéressantes.

### Contrôle du miel en 1947

		<i>Contrôles</i>	<i>Récolte</i>	<i>Colonies</i>	<i>Moyenne</i>
<i>Fribourg</i>	Gruyère	53	6914	864	8,000
	Broyarde	16	1923	408	4,700
	Veveyse	10	1266	175	7,230
	Lac français	2	425	105	4,000
	Glâne	1	370	33	11,200
		82	10898	1585	6,870
<i>Vaud</i>	Lucens	15	1238	201	6,100
	Lausanne et environs	4	400	68	6,000
	Les Alpes	1	540	70	7,700
	Cossonay	1	350	38	9,210
	Jorat	1	120	22	9,200
		22	2648	399	6,630
<i>Genève</i>	La Genevoise	3	1570	105	15,000
<i>Récapitulation</i>					
	<i>Fribourg</i>	82	10898	1585	6,870
	<i>Vaud</i>	22	2648	399	6,630
	<i>Genève</i>	3	1570	105	15,000
	Total	107	15116	2089	7,230

*Jos. Dietrich, Fribourg.*

*Nous avons lu pour vous...*

### La ruche arabe

Selon la *Revue française d'apiculture*, la ruche employée par l'apiculteur indigène de l'Algérie est une ruche à rayons fixes. Longue d'un mètre environ, elle est constituée soit par un cylindre en liège ou en alfa tressé d'un diamètre ne dépassant guère 20 cm., soit par un parallépipède rectangle construit en fêrulle ou en planches, dont le côté de l'ouverture carrée n'est pas supérieur également à 20 cm. Cette ruche est utilisée horizontalement, elle ne se prête en aucune façon à une production intensive du fait

de sa faible capacité ; son rendement, encore réduit par des procédés d'exploitation ancestraux et archaïques, varie de 3 à 5 kg. par an et par ruche. Les ruches arabes sont le plus souvent posées à même le sol ou sur des supports très bas, et accolées les unes aux autres, si bien qu'il est impossible d'en manipuler une sans alerter toutes ses voisines. La grande majorité des apiculteurs prélèvent au moment de la récolte la totalité des constructions, couvain et provisions, d'où la disparition, chaque hiver, de 50 % des colonies. D'autre part, le miel livré à la consommation n'ayant subi aucun traitement de maturation et d'épuration est de présentation défectueuse et s'altère rapidement.

*Paul Zimmermann.*

### **Mésanges et abeilles**

Par le temps doux dont nous jouissons en ce mois de janvier, on nous signale de divers côtés des destructions d'abeilles par les oiseaux. — On nous demande s'il existe des permissions spéciales pour tuer ces gracieux amateurs d'abeilles. — Nous ne le croyons pas, mais posons la question à nos lecteurs.

Il y a un moyen autre que le fusil meurtrier. — C'est de placer sur la planche d'envol une sorte de cage en treillis galvanisé, à larges mailles. Les oiseaux flairent un piège et ne reviennent, pendant peu de temps, qu'avec circonspection. Chacun peut essayer ce moyen et le perfectionner et ainsi on évitera de détruire des oiseaux très utiles qui, par la disparition des haies, arbustes, etc., ont toujours plus de peine à trouver, eux aussi, un remède à la pénurie de logement. Ils ont tant d'autres ennemis que l'apiculteur doit tout faire pour les protéger.

*Schumacher.*

### **Société romande d'apiculture**

*Procès-verbal de la séance du comité central, tenue à Lausanne  
le 11 décembre 1947*

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. l'abbé Gampy, président.

Membres du comité au complet, sauf M. P. Meunier, excusé pour affaires communales professionnelles.

*Nouvelle section.* — Les apiculteurs de la Vallée de Joux, placés dans un lieu géographique exceptionnel, aspirent à former une section autonome.

Elle sera composée d'une vingtaine de membres, dont quelques-uns font partie de différentes sections.

Les statuts soumis au C. C. ne présentent pas de remarques spéciales ; le C. C. transmettra à l'A. D. un préavis favorable.

*Cours de montagne.* — 1. Le président donne connaissance du magistral rapport du cours de montagne de 1947 de la Fédération valaisanne d'apiculture, accompagné des comptes détaillés des frais du cours.

La somme de fr. 800.— prévue pour ce cours a été versée par le caissier central, celui-ci essayera de recourir auprès de la Fédération romande d'agriculture pour recevoir, sans trop y compter, éventuellement un subside.

2. La section des Franches-Montagnés demande de pouvoir organiser dans sa région le cours de montagne de 1948. Sera soumis à l'A. D.

*Cours de plaine.* — La section Jura-Nord a fait parvenir les comptes détaillés et le rapport très circonstancié du cours d'apiculture 1947, sous la haute direction de M. Etique, à Courtemelon. Le caissier central versera la somme de fr. 100.— accordée à ce cours.

*Abonnement étranger du « Bulletin ».* — Les frais d'expédition étant de plus en plus élevés, le C. C. décide de porter de fr. 7.— à fr. 8.— le prix de l'abonnement du *Bulletin* pour l'étranger.

*Cinquantenaire de sections.* — La Section Jorat fêtera au printemps prochain le cinquantenaire de sa fondation. Le C. C. enverra comme à l'accoutumée la coupe traditionnelle.

*Correspondance.* — 1. Imprimerie de la Béroche. Schumacher donne lecture de la lettre du 15 octobre 1947 de M. L. Hæsler, reproduite ci-après, concernant l'augmentation du coût du *Bulletin*.

« Je viens de faire une constatation qui me navre profondément. J'ai affirmé à l'assemblée des délégués de ce printemps que le coût d'impression et d'expédition du *Bulletin* n'a, pour ainsi, dire pas augmenté, si l'on tient compte du tirage.

» Je constate aujourd'hui, après un nouveau sondage, que cette déclaration est erronée. Je suis navré de cette erreur.

» J'avais fait un calcul un peu hâtif et par erreur, j'ai comparé le prix d'un numéro de 40 pages de 1939, soit fr. 871.— (Tirage 4300 exemplaires) avec celui d'un numéro de 32 pages de mars 1947, soit fr. 1490.— (Tirage de 7150 exemplaires). Et ceci sans tenir compte du nombre de pages. Je n'avais pas remarqué cela.

» D'après les calculs que je viens de faire, pour ce qui me concerne, le *Bulletin* a augmenté d'environ 7 ½ ct. le numéro, ce qui fait environ 90 ct. par abonnement par année.

» Je regrette cette malheureuse erreur et vous prie de bien vouloir m'excuser. Si j'ai soulevé la chose, c'est que j'étais excédé par le sentiment que l'on avait que c'était surtout le *Bulletin* qui désorganisait les finances de la Romande, ce qui n'est pas tout à fait exact.

» Veuillez, je vous prie, encore m'excuser, et recevez, cher Monsieur, mes salutations distinguées. — Signé : *Louis Hæsler.* »

Erreur n'est pas compte, M. Hæsler est tout excusé et remercié pour sa loyauté.

2. La section de Bière doit décider dans une prochaine assemblée générale, soit sa dissolution soit sa constitution sous une autre forme ; elle regrette de ne pouvoir envoyer la liste de ses membres avant de savoir ce qui sera décidé.

M. Lehmann, Berne, demande par sa lettre du 25 novembre 1947, si la Romande pourrait envoyer le 28 novembre à Berne, une délégation en vue d'un examen au sujet du Congrès international d'apiculture qui sera organisé à Amsterdam en 1949.

Le président Gapany étant en ce moment malade, il n'a pas pu être donné suite, avec regret, à ce désir.

4. Le Dr P. Zimmermann, Genève, annonce qu'il est à disposition des sections pour une conférence sur les races d'abeilles. Il aimerait que les éleveurs de reines professionnels se forment en groupement pour chercher à obtenir une race sélectionnée propre à notre Romande.

Les éleveurs devraient, en outre, offrir toute garantie, par une surveillance organisée en commun contre les maladies des abeilles.

Cet objet étant une affaire purement professionnelle, sortant par consé-

quent du cadre d'activité du C. C., les éleveurs de reines doivent s'organiser entre eux et la Genevoise pourrait en provoquer la réalisation.

5. M. Albert Stainier, à Chapois-Leignon, Belgique, remercie par une lettre chaleureuse les apiculteurs romands et le Liebefeld pour leur charmant accueil et les renseignements fournis lors de sa tournée d'étude et d'informations en septembre dernier.

*Contrôle du miel.* — Dietrich donne lecture de son rapport qui paraîtra dans le *Bulletin*.

*Comptes de 1946.* — M. Duruz, de la Société fiduciaire Mandataria, rend un juste hommage à Schumacher, pour la façon distinguée dont il a assuré la bonne tenue de la caisse, l'honorabilité du caissier ne peut absolument pas être mise en doute. La Société n'étant pas une affaire commerciale, la comptabilité telle qu'elle a été établie est suffisante.

Concernant l'hypothèque de fr. 17,000.—, celle-ci a été réduite de fr. 5000.— par suite du versement de pareille somme au fonds cours de montagne, la Confédération ayant également versé entre contre-partie fr. 5000.— ce qui a porté à l'époque le montant de ce fonds à fr. 10,000.—

Le solde de fr. 12,000.— de l'hypothèque a été versé au compte dépôt suivant carnet caisse d'épargne.

Le fonds de réserve de fr. 10,000.— n'avait pas de raison d'être, et n'exonérerait nullement la perception des impôts sur la fortune totale.

Par contre, le paiement du droit de timbre fédéral sur les primes de l'assurance vol et déprédations reste à envisager. M. Duruz verra avec le fisc fédéral, la meilleure manière de régler cette affaire.

M. Duruz assistera à la séance de vérification des comptes de 1947, ainsi qu'à l'Assemblée des délégués.

Le caissier lit ensuite le détail des comptes d'administration, qui paraîtra dans la convocation à l'A. D.

*Conduite du rucher.* — L'ouvrage paraîtra probablement en mars - début d'avril prochain.

*Assurances vol et déprédations.* — Différents cas sont examinés et réglés conformément aux règlements en vigueur en 1947.

Séance levée à 16 heures.

Le secrétaire : *O. Niquille*.

## **NOUVELLES DES SECTIONS**

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale, lundi 9 février 1948, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : *Savez-vous nourrir vos abeilles ?*

### **Société d'apiculture de Lausanne**

La réunion amicale de février est fixée, faute de salle libre avant cette date, au samedi 21 février, à 20 h. 15, à la Cloche, rue Pichard 20.

Sujet : *Bâtisses en grandes cellules.*

*Le comité.*

### **Section de Lucens**

L'annonce de l'assemblée-promenade du printemps à Syens, serait-elle prématurée ? Certaines circonstances imprévisibles, indépendantes de notre volonté, risquent de le faire supposer. Le comité avisera à temps voulu s'il y a changement au programme, et proposera, fixera le lieu du rendez-vous. — Telles nos jeunes et alertes butineuses, chaque apiculteur, novice ou expérimenté, voudra participer à cette première sortie en commun. — Qui n'aura pas son mot à placer, sa question à poser dans l'échange d'idées provoqué par la situation, la disposition, l'aménagement, la protection, l'embellissement de nos petits ruchers ? Et qui ne rentrera pas chargé... d'une riche moisson

de pollens ou de sucres triés, glanés en cours de route, ou en partageant le verre de l'amitié ? Que chacun (jusqu'en mai, il y a de la marge) fasse provision de judicieuses remarques et jalonne ainsi agréablement notre réunion printanière. Quel beau rayon cela pourrait donner ?

Pour la section de Lucens : *Ad. Ballif, secrét.*

### **Société d'apiculture du Gros de Vaud**

Assemblée générale le dimanche 22 février, à 13 h. 30, Hôtel de Ville, Echallens

Ordre du jour : Procès-verbal de la dernière assemblée ; admission de nouveaux membres ; rapports ; renouvellement du comité et commission de gestion.

Conférence de M. A. Loup, de la Tour de Trême. Sujet : *Prospérité du rucher.*

Cette première de l'année revêt une importance toute particulière puisque le programme d'activité pour 1948 y sera établi. Venez nombreux et faites connaître votre société à tous les apiculteurs. *Le président.*

### **Société d'apiculture du Val-de-Ruz**

La première assemblée générale de l'année a eu lieu le dimanche 11 janvier, à l'Hôtel de la Paix à Cernier, où 34 membres avaient répondu à l'appel du comité.

Après un rapport très détaillé de notre président, M. Fernand Amezdroz, sur l'activité de la section et de nos abeilles pendant l'année 1947, — celle-ci pouvant être qualifiée, au point de vue apicole, de passable, — les comptes de l'exercice écoulé sont adoptés à l'unanimité. Puis le comité est réélu par acclamation pour une nouvelle période de deux ans.

Au cours de son exposé, le président rappela, en termes émus, la mémoire de deux de nos membres décédés : MM. Charles Huguelet et Ernest Nicole, ce dernier ayant rempli durant huit ans les fonctions de président. Chacun reconnaît à notre collègue, qui fut à la tête de la section de 1936 à 1944, les qualités d'énergie et de dévouement dont nous lui sommes reconnaissants. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ces deux amis disparus.

L'assemblée décide ensuite que chaque membre participera pour la somme de fr. 1.— aux frais de l'exposition apicole du Centenaire de la République neuchâteloise. Un bulletin de versement sera envoyé dans ce but à tous les membres.

En fin de séance, il fut remis à M. Charles Thiébaud un diplôme de membre honoraire pour ses trente années de sociétariat. Ce fut l'occasion pour le président de souligner les brillants états de service de notre cher collègue, dont on connaît le dévouement sans borne et la compétence à tout ce qui touche à l'apiculture.

Le verre de l'amitié ayant été pris pendant l'assemblée — pour ne pas perdre de temps ! — l'assemblée est levée à 17 h. 30 ; mais les conversations vont encore bon train, chacun y va de sa petite histoire : on sait le charme éprouvé au cours de ces causeries toujours empreintes du meilleur esprit. Bonne chance pour la nouvelle année. *G.*

### **Section des Alpes**

#### *Convocation*

La séance d'hiver, non statutaire, aura lieu à *Aigle, le dimanche 8 février 1948, à 14 heures*, à la grande salle de l'*Hôtel du Nord*.

Ordre du jour : 1. Admissions et démissions. 2. Procès-verbal. 3. Rapport du comité sur l'exercice 1947. 4. Conférence de M. A. Courvoisier, de Trélex, sur la tenue des ruchers. 5. Exposés sur le matériel apicole : entretien et uniformité. 6. Discussion générale. 7. Communications diverses. 8. Propositions individuelles.

La séance se terminera par la traditionnelle petite tombola.

Chers collègues, soyez en nombre le 8 courant à Aigle ; vous ne le regretterez pas.

D'autre part, le comité renouvellé son appel en faveur des «apports sur le bureau», lesquels sont à annoncer à l'avance au président.

Du 22 janvier 1948.

Pour le comité : *A. Porchet, secrét.*

### Section de Nyon

Le cours de comptabilité apicole qui, ensuite d'un cas de force majeure, dut être renvoyé, sera donné par M. Liron, les dimanches 22 et 29 février, à 14 h. 30, au restaurant de la Croix-Verte, à Nyon. Ce cours (sauf la fourniture des cahiers) est gratuit.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à J. Luthi, Nyon. (Mafroi).  
*Le comité.*

### Microscope

fourni par la Société romande d'apiculture, à vendre faute d'emploi, fr. 300.—, chez *A. Courvoisier*, à Trélex sur Nyon.

Je cherche à acheter

#### deux tonneaux

contenance 30 à 40 l. et 60 l., en parfait état.

*Jean Houriet*, Tramelan,  
rue Haute 2.

### OIRE GAUFRÉE (1<sup>re</sup> qualité)

garantie 100%, d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales  
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.  
Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.  
Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

### L'huile de colza

est raffinée et désodorisée ; le degré d'acidité réduit au minimum.

*HUILERIE VILLAREPOS*

*p. Avenches*

Suis acheteur, pour ce printemps, de

### 25 bonnes colonies

saines, logées dans D.-B. — Faire offres à *Victor Höfliger*, apiculteur, Au Rocher, Veytaux-Chillon.

### Jeune Suisse allemand

causant le français, cherche place chez un apiculteur. — Peut entrer en service le 1<sup>er</sup> avril ou date à convenir. — *Franz Heitz*, coiffeur, Wallenstadt.

## LA PUBLICITÉ

DANS LE BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE  
D'APICULTURE PORTE ET RAPPORTE BEAUCOUP

**Pour une bonne ruche,  
un rucher-pavillon moderne,  
des accessoires de qualité,**

adressez-vous aux spécialistes :

**LIENHER frères, constructeurs,**

Téléphone 7 13 24 **SAVAGNIER (Ntel) Prix-courant franco**

FABRIQUE DE RUCHES  
ARTICLES EN BOIS  
POUR L'APICULTURE  
PAVILLONS-RUCHERS  
POULAILLERS  
CLAPIERS

*Travail de precision*

## Louis Jaquet

VILLARVOLARD (Fbg)

LIBRAIRIE APICOLE. — *Perret-Maisonnette*, L'apiculture intensive et l'élevage des reines. *Caillas*, Le rucher de rapport. Les produits de la ruche. *Alphandéry*, Un rucher naît. J'apprends l'apiculture. *Dugat*, La ruche gratte-ciel à plusieurs reines. *Tourmanoff*, Les maladies des abeilles. *Angelloz-Nicoud et Aimé*, Les maladies des abeilles. *Bertrand*, La conduite du rucher. *de Layens et Bonnier*, Cours complet d'apiculture. *Husson*, Précis d'introduction des reines. — En vente chez *Alexandre Rithner*, Monthey (Valais).

### Vente d'un rucher

Je vendrai au comptant, le mercredi 31 mars 1948, à 2h. de l'après-midi, la vingtaine de ruches *Dadant-Blatt* (la plus part double) que je possède dans le domaine de l'hoirie Parel, à trois ou quatre minutes du Café des Endroits, aux Eplatures, près La Chaux-de-Fonds.

P.-S. Il sera vendu aussi une grande baraque transportable, un grand extracteur *Paintard*, une marmite à fondre la cire *Dünnerberger*, une balance pour ruches, des caisses à cadres, du matériel d'élevage, des cadres bâtis, etc., etc.

*William Stauffer*, 14, Eplatures grises, La Chaux-de-Fonds.

Serais acheteur, pour ce printemps, de vingt-cinq bonnes

### colonies

saines, logées dans *Dadant-Blatt*.

Faire offres à *Victor Höflinger*, apiculteur, « Au Rocher », Veytaux-Chillon (Vd).

GRAND CHOIX

## d'arbres fruitiers

tiges et nains, dans les meilleurs variétés, greffés sur porte-greffes sélectionnés. Spécialités pour cultures fruitières.

Rosiers, plantes pour haies, etc. (plantes garanties saines).

### PÉPINIÈRE F. THEINTZ

Tél. (021) 7 80 33 AUBONNE

### Candi mellifère Baillod

*Nourissement stimulent par excellence pour le printemps*

Apiculteur ! N'attendez pas le dernier moment pour faire vos commandes de candi. Préparez vos colonies à la récolte dès les premiers beaux jours. Sa qualité fait le délice des abeilles. Prix par kg. fr. 2.60, contre remise de coupons sucre correspondant. Blocs ronds de 9 cm. et plaques de 28/10/2 cm. Envoi contre remboursement.

*Th. Baillod*, 173, Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds.

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

## Charles BIGLER

MARTHERENGES

Téléphone 9 56 80 (sur Moudon)

Ruches D.-B. neuves et complètes, la pièce fr. 76.—, cadres non montés le cent fr. 35.—. Colonies D.-B. logées dans ruches neuves, fr. 200.—. Colonies sur cadres D.-B. dep. fr. 100.—.

## Essaims Reines Nucléi Colonies

Race italienne

Transmettez de suite vos commandes à

*PURA BRUNO*

*Apiculteur*

*CUGNASCO (Tessin)*